

L'Agence de l'eau Seine-Normandie a attribué 745 millions d'euros d'aides pour la qualité de l'eau en 2017

FAITS MARQUANTS 2017

La commission des aides du conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie se tient tous les 2 mois pour attribuer les aides conformément au programme voté par le comité de bassin pour 6 ans (2013-2018). Elle est composée de 17 administrateurs : 6 représentants des collectivités territoriales, 7 représentants des usagers, 3 représentants de l'Etat et 1 représentant du personnel de l'agence. Elle est présidée par Alain Vicaud.

L'objectif du bassin est de passer de 39 % des rivières et des eaux côtières en bon état écologique actuellement, à 62 % à l'horizon 2021. 75 % du montant de projets soutenus cette année sont directement prioritaires au regard de cet objectif, ce qui montre l'engagement des acteurs du bassin pour relever les défis de la qualité de l'eau.

Mardi 5 décembre 2017. La dernière commission des aides financières de l'année 2017, réunie ce jour, clôture l'année avec 350 nouveaux projets soutenus et 127,3 M€ d'aides allouées.

Ainsi pour 2017, l'agence de l'eau Seine-Normandie a mobilisé ses moyens techniques et financiers en instruisant près de **745 M€ d'aides financières, représentant 5 677 projets portés par les collectivités, les industriels, les agriculteurs et les associations du bassin** pour l'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Le montant total des travaux est **1 372 M€**, ayant des effets d'entraînement importants pour l'activité économique.

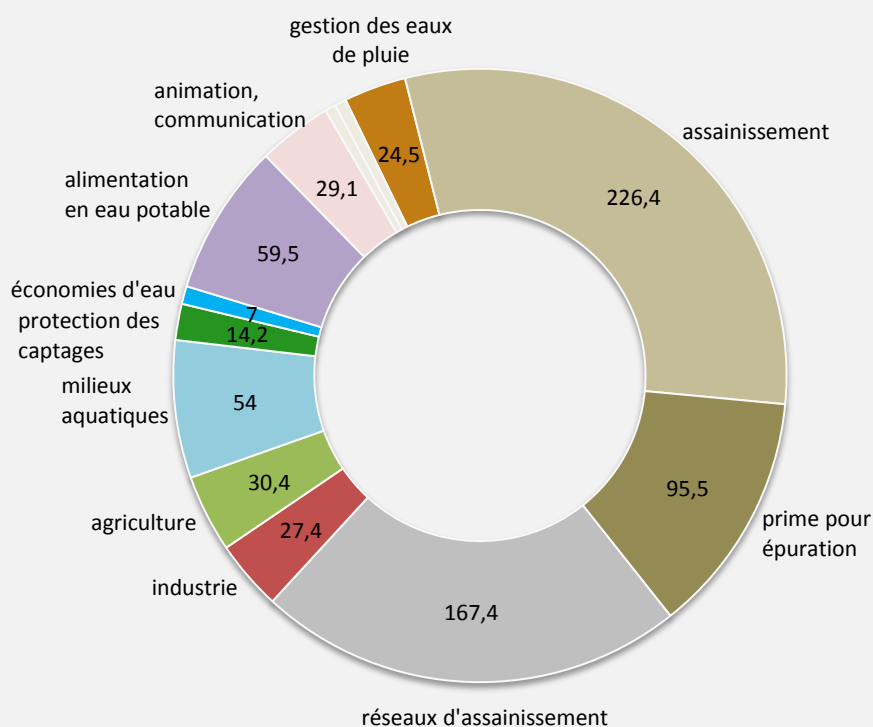
Les actions préventives, visant à éviter la dégradation des ressources en eau et des traitements curatifs coûteux sont à la hausse et représentent plus de la moitié des conventions d'aides signées cette année. Ainsi on peut citer la réduction des pollutions, la gestion des eaux pluviales ou encore l'accompagnement au « zéro phyto ».

En 2017

534 km DE RIVIÈRES restaurées & RENATURÉES

– 95 ouvrages effacés ou équipés pour rétablir la CONTINUITÉ DES COURS D'EAU – 1973 HA DE ZONES HUMIDES bénéficiant d'aides de l'agence pour la restauration et l'acquisition **– 380 km de réseaux d'assainissement créés ou modernisés.**

Répartition (en M€) des aides financières 2017 par domaines d'actions.



- **77%** des aides sont attribuées pour des opérations d'amélioration de l'assainissement et de la qualité de l'eau potable et bénéficient directement aux consommateurs d'eau (ménages, activités artisanales et tertiaires).
- La dynamique des aides allouées pour la restauration et la gestion des milieux aquatiques demeure active avec **54 M€** pour améliorer la morphologie et la continuité des cours d'eau participant ainsi à restaurer le bon état des rivières et des zones humides, favorable aux usages de l'eau et au cadre de vie.
- **30,4 M€** vont à la lutte contre les pollutions agricoles pour soutenir les changements durables de pratiques et notamment l'**agriculture biologique**.